

Règlement de l'appel à projet – « Open Call for ideas - Parc Bleu de l'Eurométropole »

1. Conditions pour la candidature	
<i>Candidats potentiels</i>	<p>“Open Call for ideas ” s’adresse à tous les étudiant.e.s effectuant une formation en architecture ou conception urbaine. Des étudiant.e.s inscrit.e.s dans des établissements d’enseignement supérieur de ces disciplines durant l’année scolaire 2018-2019.</p> <p>La pluridisciplinarité dans la composition des équipes (3 membres) est souhaitée au regard des questions posées par les sites, mais non nécessaire.</p> <p>Il sera demandé aux candidats de choisir l'un des sites proposés au moment de leur inscription.</p> <p>Les candidats devront réaliser un projet de taille modeste sur l’un des 3 terrains d’étude proposés en respectant les conditions et réclamations des autorités locales. La faisabilité et le réalisme du projet feront partie des critères d’évaluation des projets soumis par les candidats.</p>
2. Inscription	
<p>L’inscription se fait sur le site Internet du Parc Bleu de l’Eurométropole – www.parcbleu.eu- dans la rubrique qui sera créée à cet effet : « Open Call for Ideas»</p> <p>L’inscription implique l’acceptation du règlement au concours.</p> <p>Les pièces justificatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La carte étudiant.e de l’année 2018-2019 - Le certificat de scolarité 2018-2019 faisant foi de l’intégration à une formation associée aux disciplines concernées par l’appel à projets <p>La rubrique « inscription » sera également complétée par les dossiers et fiches synthétiques des sites proposés, la présentation des axes stratégiques et la documentation sur le Parc Bleu de l’Eurométropole.</p> <p>Les inscriptions seront ouvertes du 1er juillet 2019 au 15 août 2019 à 23:59. (15 septembre 2019 à 23:59)</p> <p>Une fois les candidatures validées, les équipes se voient attribuées un code qu’elles devront apposer sur toutes leurs productions.</p>	
3. Eléments à disposition du candidat	
<i>Dossiers synthétiques de chaque site (mis à disposition des</i>	Un dossier préliminaire sera disponible en ligne pour chaque site, dans la rubrique « Open Call for Ideas », afin

<i>candidats pendant l'appel à candidature)</i>	<p>d'aider les candidats à choisir leur site d'intervention. Chacun des dossiers sera composé d'une fiche explicative sur l'Eurométropole et le Parc Bleu, d'une fiche synthétique présentant le site et d'une carte de localisation.</p> <p>Les dossiers seront disponibles en anglais, en néerlandais et en français.</p>
<i>Dossier de travail</i>	<p>Une fois les candidatures validées, les candidats ont accès au dossier complet du site qu'ils ont choisi. Il rassemble divers documents écrits et iconographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fiche synthétique des acteurs institutionnels impliqués dans le projet - une fiche contextuelle du site exposant les orientations stratégiques et enjeux de celui-ci - une cartographie de l'Eurométropole - une cartographie du site stratégique - une photographie aérienne du site stratégique - plusieurs photographies terriennes de lieux emblématiques du site - l'ensemble des logos qu'il vous sera demandé d'insérer dans vos productions
<i>FAQ</i>	<p>Une FAQ (foire aux questions) sur le règlement, les modalités d'inscription et les terrains d'étude est ouverte sur le site Web du Parc Bleu dans la rubrique « « Open Call for Ideas». Elle permettra aux candidats de poser toutes leurs questions, dans un souci d'égalité</p>
4. Conditions du rendu	
Rendu numérique	Le rendu se fera au format numérique, via une adresse mail.
Respect de l'anonymat et mentions obligatoires	Le rendu sera anonyme. Le non-respect de cette règle conduira à une élimination de l'équipe. Seul le code reçu lors de l'inscription devra être apposé sur le rendu final
Langue	Projet à rendre en français, néerlandais ou anglais
Élément du rendu	Maximum 2 posters en format A0

Vérification de l'envoi des rendus	<p>Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du rendu. La date limite d'envoi est le 10 septembre 2019 à 23:59 (30 septembre 2019 à 23:59)</p> <p>Le jury aura lieu à la mi-octobre 2019</p>
5. Résultats et prix	
Résultat	Les résultats seront annoncés à Courtrai le 23 octobre 2019 à l'occasion du « Kortrijk Creativity Week ».
Récompense / Prix	3 projets seront récompensés (1 par site) par une promesse d'étude à la réalisation et un séjour « eau » sur l'eurométropole
Mention spéciale	Un titre permettra de distinguer le meilleur des 3 projets retenus
6. Communication du concours	
Manifestation	1 juillet 2019
Publication	Les projets seront publiés sur le site du Parc Bleu